



## FORMATION

## Assurer la mission OPC - Ordonnancement, Pilotage, Coordination

L'OPC est la mission d'ordonnancement d'une opération de construction et de coordination des différents corps d'état sur un chantier. Son objectif est de garantir au client la bonne organisation des travaux et les délais d'exécution. Mission à part entière, complémentaire de la mission de l'architecte et indispensable au bon déroulement du chantier dans le cas de marchés de travaux en lots séparés. La responsabilité de l'architecte étant nouvellement engagée, il est donc primordial qu'il en connaisse parfaitement ses prérogatives et ses limites.

85 %

de satisfaction

## COMPÉTENCES CLÉS

1. **Élaborer un cahier des charges et une spécification par phase** : pour la mission OPC afin d'encadrer les travaux et les responsabilités des intervenants, en se basant sur les principes réglementaires de la Loi MOP et les besoins spécifiques du projet
2. **Évaluer les risques, les charges et les moyens nécessaires** : pour la réalisation du chantier pour optimiser la planification et la gestion des ressources, en utilisant des méthodes d'analyse et des outils de planification
3. **Animer des réunions de coordination et diffuser des comptes-rendus** : afin d'assurer une communication fluide et une coopération efficace entre les différents corps de métier, en respectant les phases et les étapes définies dans le cahier des charges OPC
4. **Piloter les phases de préparation et de chantier** : pour respecter les délais et l'enveloppe budgétaire, en appliquant des techniques de suivi, de contrôle et de réajustement
5. **Planifier et coordonner les opérations de réception du chantier** : en suivant les normes et critères de qualité et de sécurité établis

## PROGRAMME

1<sup>ère</sup> séquence : **Modules en ligne à réaliser en totale autonomie**

- M1 / Le rôle de l'OPC
- M2 / La phase de conception
- M3 / La phase de préparation
- M4 / La phase chantier
- M5 / La phase de réception
- M6 / Comment chiffrer ?

2<sup>ème</sup> séquence : **Classe virtuelle - 2h00**

- Approfondissement des points abordés en autonomie

3<sup>ème</sup> séquence : **Travail en ligne en totale autonomie**

- Exercice de mise en application directe

4<sup>ème</sup> séquence : **Classe virtuelle - 2h30**

- Correction et approfondissement des points abordés en autonomie

5<sup>ème</sup> séquence : **En présentiel ou en distanciel suivant la programmation**

- Exercice en groupe pour une mise en application directe sur logiciel de planification : réalisation d'un planning conforme

## MODALITÉS

## Blended Learning – mixte présentiel et distanciel

- Exposés suivis de questions-réponses
- Exercices d'application individuels ou en sous-groupes : études de cas, quiz...

## PUBLICS

- Architecte
- Bureau d'études
- Chef d'équipe
- Collaborateur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Service technique des collectivités

14h

THÉORIE ●●○○○

PRATIQUE ●●●○○